Envoyé en préfecture le 18/06/2026
Reçu en préfecture le 18/06/2026
Publié le
ID : 056-215601857-20260528-DEL202659A-DE

Quéven Kewenn	# Délibération ## Conseil Municipal *du 28 mai 2026*
Référence : 202659	*Objet :* **Transformation de la présence postale sur la commune**

Département du Morbihan Arrondissement de Lorient Commune de Quéven Nombre de conseillers : **En exercice : 28** Présents : 25 Procurations : 3 **Votants : 28**	**L'an deux mille vingt-six, le vingt-huit mai, le Conseil Municipal de la commune de Quéven, dûment convoqué le vingt-deux mai deux mille vingt-six, s'est réuni en session ordinaire, en Mairie, à vingt heures trente, sous la présidence de Marc Boutruche, Maire.** **Présents** : BOUTRUCHE Marc, OLIVIER Céline, KLEIN Fabrice, GILLMANN Julie, FOLLO Anthony, PIERRE Myriam, LE TALLEC Marc, DANIEL Aziliz, BAUDET Damien, CHAPRON Sophie, MEVELLEC Laurence, BENON Ludovic, CARGOET Sophie, KERHOAS Gérard, GARCIA Nolwenn, JACQUET Jean-Baptiste, PIQUÉE Cécile, CARARON Grégory, GUILLOU Emilie, SURGET Damien, ASENSIO Marie-Laure, NAOUR Nicole, LE CAM Corinne, LE DELLIOU Stéphane, LE MARRE Danielle **Pouvoirs** : **Stéphane Le Ravalec** à Céline Olivier, **Pascale Gillard** à Nicole Naour, **Mathys Ezano** à Damien Baudet

Monsieur Le Maire informe que toute évolution de la présence postale est soumise à l'accord préalable du Conseil Municipal.

Suite à différents échanges avec les services de La Poste concernant le devenir du bureau de poste existant à Quéven, M. le Maire propose au Conseil Municipal de se prononcer quant à la création d'un « La Poste Relais » dont le fonctionnement serait assuré par un commerçant de la commune avec le soutien financier, technique et mobilier du groupe La Poste.

La présence postale sur la commune serait complétée par la création d'un « La Poste Partenaire ».

Après accord du Conseil Municipal, la création du « La Poste Relais » entraînerait la fermeture du bureau de poste avec une restitution de l'emprise immobilière postale et non postale (non dissociables pour des questions de coût et de sûreté).

Le calendrier (prévisionnel) s'orienterait vers une bascule de l'activité début septembre 2026.

Le Conseil Municipal,
après en avoir délibéré,
par 25 voix pour, 3 contre (Corinne Le Cam, Danielle Le Marre, Stéphane Le Delliou)

- **Valide la création d'un « La Poste Relais » dont le fonctionnement serait assuré par un commerçant de la commune avec le soutien financier, technique et mobilier du groupe La Poste.**
- **Valide la création d'un « La Poste Partenaire » pour compléter la présence postale sur la commune.**
- **Acte que ces modifications de la présence postale entraîneraient la fermeture du bureau de poste avec une restitution de l'emprise immobilière postale et non postale (non dissociables pour des questions de coût et de sûreté), estimée à septembre 2026.**

Envoyé en préfecture le 18/06/2026
Reçu en préfecture le 18/06/2026
Publié le
ID : 056-215601857-20260528-DEL202659A-DE

- **Autorise Monsieur Le Maire à réaliser toutes les démarches et signer tous les documents concourant à la réalisation de ces modifications de présence postale.**

A Quéven, le 28 mai 2026

Damien Baudet, Secrétaire de séance	Marc Boutruche, Maire de Quéven 
Notifiée le :	